



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 455 – 22 juillet 2022

Zoom sur le Rapport 2022 sur le Développement Économique en Afrique de la CNUCED

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) [a publié](#), le 14 juillet 2022, son rapport sur le développement économique en Afrique intitulé "Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique – le rôle de catalyseur des services financiers et des services aux entreprises".

45 des 54 pays africains sont dépendants de leurs exportations de matières premières

Part des exportations de matières premières (MP) dans les exportations totales en 2020 en AO (en %)

Pays	Part des exportations de MP (%)	Principale MP exportée
Bénin	91,1	Coton
Burkina Faso	97,2	Or
Cap-Vert	81,3	Produits halieutiques
Côte d'Ivoire	91,6	Cacao
Gambie	87,6	Produits sylvicoles
Ghana	94,9	Or
Guinée	95,7	Aluminium
Guinée-Bissau	99,8	Noix de cajou
Libéria	71,7	Minerai de fer
Mali	93,3	Or
Mauritanie	97,3	Minerai de fer
Niger	87	Or
Nigéria	95,7	Pétrole
Sénégal	74,3	Or
Sierra Leone	85,5	Minerai de Titane et aluminium
Togo	75,6	Phosphate

Source : CNUCED, Trademap

LE CHIFFRE À RETENIR

45

Le nombre de pays africains (sur 54) dépendants de leurs exportations de matières premières (CNUCED)

Selon la CNUCED, un pays est considéré comme dépendant de ses exportations de matières premières lorsque celles-ci (et leurs produits dérivés) dépassent 60% du total des exportations de ce même pays. En appliquant cette règle au continent africain, 45 pays sur 54 (soit plus de 83%) seraient tributaires de leurs exportations de matières premières, dont les prix varient fortement en fonction de l'évolution des cours internationaux, mettant ainsi en exergue les déséquilibres économiques. A titre d'exemple, une chute brutale du prix des matières premières contribuerait, entre autres, à : (i) une diminution des recettes de l'Etat ; (ii) la réduction du bénéfice des entreprises exportatrices et donc des niveaux de production, d'investissement et d'emploi ; (iii) engendrer des tensions sur les comptes extérieurs et les réserves de change. Sur le continent, les pays les plus dépendants des exportations de matières premières en 2020 sont le Sud-Soudan (99,9% du total de ses ventes), la Guinée-Bissau (99,8%) et la Libye (98,7%).

Une tendance qui se confirme en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, tous les pays sont dépendants de leurs exportations de matières premières au sens de la CNUCED. En effet, en 2020, 9 pays sur 16 ont une part d'exportations de matières premières dépassant 90% du total des exportations, 4 pays se situent entre 80 et 90% tandis que seuls 3 pays se situent entre 70 et 80%. Ainsi, derrière la Guinée-Bissau (99,8% du total des ventes ; 2nde place sur le continent), la Mauritanie (97,3%), le Burkina Faso (97,2%) et la Guinée (95,7%) affichent une forte dépendance à leurs produits primaires tandis que le Togo (75,6%), le Sénégal (74,3%) et le Libéria (71,7%) affichent les parts les moins importantes de la sous-région.

Le développement des services financiers pourrait soutenir la diversification des exportations

Afin de réduire la vulnérabilité des pays africains aux chocs extérieurs et de renforcer la diversification des exportations, la CNUCED souligne le rôle que le secteur financier pourrait jouer. En effet, le développement des services financiers pourrait contribuer à améliorer l'accès aux financements des PME et ainsi augmenter la part de l'industrie manufacturière par rapport aux exportations primaires. Il nécessiterait cependant une révision du cadre juridique et institutionnel. En outre, le rapport formule plusieurs autres recommandations pour une plus grande diversification parmi lesquelles : (i) développer les exportations de services des technologies de l'information et des communications ; (ii) favoriser le développement des PME ; (iii) améliorer les technologies et les infrastructures pour l'industrialisation ; (iv) encourager l'utilisation de contenu et fournisseurs locaux par les entreprises nationales ; (v) maximiser les avantages de la ZLECAf pour favoriser la diversification des exportations.

Régional

54% des besoins en engrais de la CEDEAO non couverts au 30 avril 2022

La CEDEAO a publié, le 12 juillet 2022, un rapport intitulé "[Evaluation des risques et de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur la production agricole dans la CEDEAO](#)". Ainsi, le rapport a estimé à 46% les besoins en engrais couverts par les stocks disponibles en Afrique de l'Ouest et au Sahel au 30 avril 2022. À court terme, les pays qui pourraient être les plus touchés par la pénurie d'engrais sont le Burkina Faso, le Ghana et le Mali. Quant aux autres pays, ils pourraient être confrontés à une pénurie d'engrais lors de la prochaine campagne si rien n'est fait ou si la crise perdure. Par ailleurs, le rapport souligne qu'un approvisionnement en engrais défaillant aurait pour effet une réduction de la production des produits concernés lors de la campagne agricole 2022/2023, exacerbant les tensions alimentaires. A titre d'exemple, selon la CEDEAO, la Sierra Leone enregistrerait une baisse de production de maïs de 37% en 2022/2023 par rapport à la production moyenne sur la période 2017-2020.

Fitch maintient la note "AAA" de la BAfD

Le 13 juillet 2022, l'agence de notation financière Fitch Ratings [a confirmé](#) la note de crédit à long terme "AAA", avec une perspective stable, de la Banque africaine de développement (BAfD). Cette notation maximale s'explique principalement par (i) le soutien extraordinaire que la banque reçoit de ses actionnaires non régionaux, (ii) une meilleure performance des prêts souverains, (iii) des politiques de gestion des risques prudentes, (iv) un environnement commercial à risque moyen, et (v) un profil de liquidité excellent.

11 M USD de la BAfD pour la ZLECAf

Le 14 juillet 2022, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement [a validé](#) un don de 11 M USD en faveur de la phase II du Projet d'appui institutionnel du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le projet s'articule autour de trois composantes : (i) le renforcement institutionnel du Secrétariat de la ZLECAf, (ii) l'appui au secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, et (iii) l'appui à des chaînes de valeur

régionales et continentales résilientes au climat pour stimuler le commerce intra-africain. Ce financement fait suite à un premier don de 5 M USD à l'Union africaine pour la mise en place de ce secrétariat. Pour rappel, le continent africain affiche le plus faible niveau de commerce intrarégional (<18%) alors que les 54 pays combinés avoisinent un PIB de 3 000 Mds USD, avec un potentiel de 1,2 Md de consommateurs.

🍷 Bénin

Le pays à mi-chemin de la réalisation des ODD selon les Nations Unies

Les Nations Unies ont publié, le 13 juillet 2022, le [Rapport sur le développement durable pour le Bénin](#) en 2022 dont l'objectif est de dresser un état des lieux et une évaluation des efforts du pays pour l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. A l'issue de l'évaluation, le Bénin obtient un score de 50,7 (sur 100) qui le positionne à mi-chemin de la réalisation des ODD. Il demeure toutefois en dessous du score moyen de la CEDEAO (54,3). En outre, à l'instar de 12 des 15 pays de la CEDEAO, le Bénin est en passe d'atteindre la réalisation de 2 ODD (12 et 13) relatifs à la consommation et production responsables ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Toutefois, les efforts doivent être intensifiés dans certains ODD (4, 10 et 11) relatifs à une éducation de qualité, à la réduction des inégalités et au développement de villes et communautés durables. Pour rappel, en juillet 2021, le Bénin s'était distingué en étant le 1^{er} pays d'Afrique à émettre sur le marché international un Eurobond ODD d'un montant de 500 M EUR.

Inauguration de la Centrale solaire photovoltaïque 25 MW d'Illouloufin

Le 19 juillet 2022, le Ministre de l'Énergie a [inauguré](#) à Illouloufin (sud-est du Bénin) la première grande Centrale solaire photovoltaïque de 25 MW du pays. D'un coût global de 39,7 Mds FCFA (60,5 M EUR), la centrale permettra d'alimenter l'équivalent de 40 000 foyers dans sa

1^{ère} phase, avant de doubler d'ici 3 ans. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du projet DEFISSOL qui vise à contribuer à l'autonomisation énergétique du pays et à sa croissance économique par l'amélioration des performances de ses opérateurs électriques et la qualité du service électrique fourni dans le respect de l'environnement. Le projet prévoit entre autres la distribution de kits agricoles et scolaires, l'éclairage public dans trois localités voisines du site de la centrale, la réhabilitation d'écoles et la construction de forages.

🍷 Burkina Faso

Inauguration de la 1^{ère} centrale électrique en PPP

Le 7 juillet 2022, Le Premier Ministre a [inauguré](#) la centrale solaire de Nagréongo (ville située dans le centre du pays) de 30 MW, augmentant de 8% la puissance installée au niveau national et permettant de répondre aux besoins de 25 000 ménages. **Construit par l'entreprise française GreenYellow (groupe Casino), en partenariat avec Africa energy corporation (AEC), pour un montant global de 17,2 Mds FCFA (26,3 M EUR) et financé à 80% par la société néerlandaise de financement du développement FMO, il s'agit du premier projet en partenariat-public-privé (PPP) du pays. L'électricité produite par la centrale sera fournie à la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) qui va l'intégrer dans son système de distribution. Le contrat d'achat d'électricité qui est signé avec la SONABEL a une durée de 25 ans. Par ailleurs, le 18 juillet 2022, la première session de la Commission national du partenariat Public-privé (CNPPP) a permis de retenir 17 projets PPP prioritaires, relevant des secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des infrastructures, de l'eau et de l'environnement.**

14 M EUR de l'AFD en faveur de l'eau potable et la résilience des populations

Le 19 juillet 2022, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective et le Directeur de l'Agence française de développement (AFD) [ont](#)

[signé](#) deux conventions de financement d'un montant global de 14 M EUR. La première convention (6 M EUR) est destinée à la mise en œuvre du Projet de modernisation et de renforcement d'urgence des services publics ruraux d'eau potable en zone de crise dans la région du Centre-Nord qui bénéficiera à environ 150 000 personnes vulnérables. La seconde convention est relative au financement de l'extension du Projet filets sociaux dans quatre communes de la région de l'Est dont devrait bénéficier 10 000 ménages.

Le Plan d'action de la transition présenté aux partenaires techniques et financiers

Le 14 juillet 2022, le Premier ministre burkinabè [a présidé](#) une rencontre avec les partenaires techniques et financiers (PTFs), en vue d'obtenir leur soutien pour la mise en œuvre du Plan d'action de la Transition (PAT). D'un coût global de 11 840,8 Mds FCFA (18,1 Mds EUR), le PAT sera financé à hauteur de 46% par des ressources internes ; 28,6% ont déjà été obtenus des PTFs et 25,3% du budget sont encore à rechercher (soit 2999 Mds FCFA ; 4,6 Mds EUR). Aucune annonce n'a encore été faite officiellement quant au financement de ce gap. Pour rappel, le PAT, adopté le 6 mai 2022 en conseil des ministres, a été élaboré à partir du Plan national de développement II 2021-2025 et de l'agenda de la transition. Il s'articule autour de quatre piliers : (i) la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale, (ii) la réponse à la crise humanitaire, (iii) la refonte de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance, et (iv) la mise en œuvre de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

🍷 Cap-Vert

Signature du contrat de concession des aéroports avec le groupe Vinci

Le 18 juillet 2022, le gouvernement du Cap-Vert et Vinci [ont signé](#) le contrat de concession des aéroports, dont l'attribution avait été validée en mai 2022 à l'entreprise française. Le contrat

porte sur la gestion pour 40 ans des 4 aéroports internationaux et 3 aérodromes du pays pour un montant global de 80 M EUR. Celui-ci prévoit entre autres (i) une première tranche de 35 M EUR à la date de début de la concession, les 45 M EUR restant devant être versés "au moment de la reprise du trafic enregistrée en 2019 ou au premier trimestre 2025" ; (ii) le versement d'un pourcentage annuel des recettes brutes à l'Etat du Cap-Vert ; (iii) un investissement du Groupe Vinci sur la période de la concession de 619 M EUR. Il prévoit également l'intégration de près 400 employés de l'actuelle société publique de sécurité aéroportuaire et aérienne (ASA).

🍷 Côte d'Ivoire

Les recettes recouvrées par la DGI en hausse de 17% en g.a au 1^{er} semestre 2022

Le 20 juillet 2022, la Direction générale des impôts (DGI) [a tenu](#) son séminaire bilan du 1^{er} semestre et perspectives 2^{ème} semestre 2022. Selon le Directeur Général, au 1^{er} semestre 2022, les recettes recouvrées ont progressé de 17,2% en glissement annuel (g.a) à 1 684,8 Mds FCFA (2,6 Mds EUR), légèrement au-dessus (+0,2%) de l'objectif assigné. Toutefois, il est à noter que le résultat du 2^e trimestre (960,6 Mds FCFA ; 1,5 Md EUR) a été légèrement en dessous (-0,2%) de l'objectif cible. Les recettes attendues par la DGI au 3^{ème} trimestre s'établissent à 876,2 Mds FCFA (1 335,8 M EUR) et celles du deuxième semestre 2022 se chiffrent à 1 586,6 Mds FCFA (2 418,8 M EUR), soit des taux de croissance respectifs de 16,9% et 12,4% par rapport aux mêmes périodes de 2021.

219 M EUR de la BAfD et du Japon pour booster la production alimentaire

Le 15 juillet 2022, la Banque africaine de développement (BAfD) [a accordé](#) à la Côte d'Ivoire un prêt de 151,2 M EUR pour la mise en œuvre du Programme de production alimentaire d'urgence. Ce programme bénéficie également de l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à hauteur de 68,1 M EUR.

L'objectif est de produire davantage de denrées alimentaires, pour renforcer la souveraineté alimentaire et réduire ainsi la forte dépendance de la Côte d'Ivoire vis-à-vis des importations. Ainsi, le programme va permettre d'acquérir des semences certifiées de maïs (2 279 t), de riz (3 539 t) et des boutures de manioc (134,5 M), mais aussi des engrais, dont 56 096 t de type NPK (azote, phosphore, potassium) et 28 048 t d'urée, au profit de plus de 800k petits exploitants agricoles, dont au moins 30 % de femmes.

44,2 M EUR de subvention pour la production cotonnière

Le 15 juillet 2022, le **Ministre de l'Agriculture et du Développement rural** [a annoncé](#) l'octroi d'une subvention gouvernementale de 29 Mds FCFA (44,2 M EUR) aux producteurs de coton. Cette subvention a été décidée dans un contexte de hausse des prix des intrants, (+84% pour le NPK et 114% pour l'urée), afin de limiter leur impact et améliorer les revenus des producteurs. Ainsi, les prix des intrants restent maintenus au même niveau que ceux de la campagne dernière. La production de coton graine de la campagne 2021-2022 enregistre une baisse de 4% par rapport à l'année précédente, en s'établissant à 539,6k t. Pour la campagne 2022-2023, la production de coton graine est projetée à 570,4k t, soit une hausse de 5,7%.

Renouvellement du contrat du français Aera pour la gestion du crédit carbone de la centrale hydroélectrique de Soubré

Le 14 juillet 2022, le groupe français Aera [a annoncé](#) le renouvellement de son contrat avec l'entreprise publique Côte d'Ivoire Énergies, pour la monétisation des crédits carbone de la centrale hydroélectrique de Soubré (275 MW). Pour rappel, le système des crédits carbones, initié lors du Protocole de Kyoto, consiste en l'attribution à chaque entreprise d'un certain nombre de crédit carbone qui correspondent à ce qu'elle peut émettre en termes de CO₂, et lui permettent, en cas d'excédent de crédit, de le vendre sur le marché du carbone. Ce système a pour ambition d'encourager les entreprises à

réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La centrale hydroélectrique de Soubré permettrait d'éviter l'émission de 600k t équivalent CO₂ par an. Le contrat renouvelé prévoit aussi la gestion par Aera des procédures de certification carbone de l'aménagement hydroélectrique.

Gambie

Appui de 25 M USD des Etats-Unis en faveur du secteur de l'énergie

Le 15 juillet 2022, le gouvernement gambien et le [Millénium Challenge Corporation](#) (MCC) des Etats-Unis ont signé une convention de don de 25 M USD en soutien au secteur de l'énergie. Cet appui, décaissable sur 4 années, vise à (i) améliorer la gouvernance et la capacité opérationnelle du secteur et (ii) soutenir les efforts du gouvernement pour parvenir à un accès universel à l'énergie à l'horizon 2025 par le biais de sources d'énergies renouvelables, notamment solaire. Ce programme s'inscrit dans la continuité du précédent signé en novembre 2021 pour soutenir le secteur de l'électricité et l'amélioration des opérations de la National water & electricity compagny (NAWEC).

Guinée

Plus de 92% des échanges réalisés avec le continent asiatique en février 2022

Selon la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), les exportations en février 2022 [se sont élevées](#) à 104 291,9 Mds GNF (11,8 Mds EUR) tandis que les importations se sont établies à 41 598,4 Mds GNF (4,7 Mds EUR). Les principaux produits exportés ont été les produits miniers (99,7% du total des exportations) tandis que les principaux produits importés ont été les équipements et appareils électroménagers (12,5% du total des achats), suivis des articles d'habillement et fourrures (5,2%) et des cuirs travaillés (4,1%). Le continent asiatique a été le principal client (91,4% du total des ventes) tout comme le principal fournisseur (94,3% des

achats). Ainsi, au mois de février 2022, plus de 92% du total des échanges de la Guinée ont été réalisés avec le continent asiatique.

Libéria

Distribution de près d'1 M de plants de cacao par le ministère de l'agriculture

Dans [un communiqué](#) publié le 19 juillet 2022, le Ministère de l'Agriculture a annoncé la distribution de près d'1 M de plants de cacao à haut rendement, qui fructifieront d'ici 2 à 3 ans, à 2 500 petits exploitants du comté de Lofa. Cette initiative est réalisée dans le cadre du Projet d'extension des cultures arboricoles (d'un montant de 32,6 M USD), financé à 81% par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), et qui vise notamment à revitaliser des plantations abandonnées ou à renforcer la résilience des infrastructures rurales face au climat.

Mali

La Banque mondiale annonce la reprise de ses décaissements

Selon l'État malien, à la suite du paiement de ses échéances dus à la Banque mondiale (BM) dès la levée des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, le vice-président de la Région Afrique de l'Ouest et du Centre de la BM [a adressé](#) au ministre de l'Économie et des Finances une correspondance datant du 18 Juillet 2022, lui annonçant la levée de la suspension des décaissements relatifs aux projets et aux programmes financés par l'institution au Mali.

Mauritanie

Le déficit budgétaire révisé à 5,3% du PIB

Le 14 juillet 2022, le Ministre des Finances [a présenté](#) au Conseil des Ministres le projet de Loi de finances rectificative (LFR) 2022. Ainsi, ce projet aura principalement pour but d'adapter le

budget de l'Etat à la hausse des prix mondiaux (denrées, carburants). Il se base sur un taux de croissance de 4,5% en 2022 (comme prévu initialement), porté notamment par la production minière. Ainsi, les ressources devraient s'élever à 90,4 Mds MRU (2,4 Mds EUR), soit une progression de 20,5% par rapport à la Loi de finances initiale (LFI), tandis que les dépenses devraient s'établir à 108,1 Mds MRU (2,9 Mds EUR), en hausse de 22,1% par rapport à la LFI. En conséquence, le déficit budgétaire de l'année 2022 devrait représenter 5,3% du PIB, contre une prévision initiale de 4,9% du PIB en LFI.

Augmentation du prix des carburants de près de 30%

Le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie [a annoncé](#), le 15 juillet 2022, une augmentation d'environ 30% du prix des carburants à la pompe à 11,5 MRU (0,3 EUR) le litre de diesel et 13 MRU (0,34 EUR) le litre d'essence. Le prix du gaz n'a lui pas évolué. Cette augmentation intervient suite à la hausse des cours mondiaux qui rendent les subventions étatiques "insoutenables" pour l'État, qui a déjà alloué, au 1^{er} semestre 2022, 4,2 Mds MRU (111,4 M EUR). A noter que l'État subventionne toujours le prix des hydrocarbures à hauteur de 29 MRU (0,77 EUR) le litre de diesel et 21,5 MRU (0,57 EUR) le litre d'essence.

Niger

5,4 M USD de la BAfD pour renforcer la production vivrière

Le 15 juillet 2022, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) un don de 5,4 M USD pour financer la production agricole, et ainsi aider les populations à faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires, consécutive à la guerre en Ukraine. Ainsi, ce financement permettra au Niger de produire 45kt supplémentaires de produits vivriers et soutiendra 622 000 personnes, à travers l'acquisition de semences de blé (200 t), de niébé (350 t), de maïs (75 t), de riz (100 t), de pommes

(625 t) de terre ainsi que d'engrais (NPK, urée, liquide biologique) au profit des producteurs. Pour rappel, ce don provient de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, dotée d'un budget de 1,5 Md USD, lancé le 20 mai 2022 par la BAFD pour renforcer la souveraineté alimentaire du continent.

🍷 Sénégal

Hausse des crédits bancaires de 13,9% en g.a. à fin mars 2022

Le 15 juillet 2022, lors de la réunion trimestrielle avec les directeurs généraux des établissements de crédit, le Directeur national de la BCEAO a annoncé une situation globalement satisfaisante du [système bancaire sénégalais](#) au 1^{er} trimestre 2022. Ainsi, les crédits auraient progressé de 13,9% en g.a. à fin mars 2022, à 5 861,6 Mds FCFA (8,9 Mds EUR) tandis que la qualité du portefeuille s'est améliorée avec un taux brut de dégradation en baisse à 11,3% à fin mars 2022 contre 13,3% en mars 2021. Toutefois, le **ralentissement de l'activité économique** ainsi que la pression sur les finances publiques, en lien avec le contexte actuel de crise économique, constituent des facteurs de risque important sur l'exploitation du système bancaire.

La SONATEL va renforcer ses infrastructures à haut débit avec un 5^{ème} câble sous-marin de fibre optique

Le 19 juillet 2022, l'entreprise Sonatel, filiale du groupe Orange, [a annoncé](#) avoir obtenu le

marché de raccordement du Sénégal au nouveau câble sous-marin 2Africa. Ce dernier viendra s'ajouter aux 4 infrastructures de ce type déjà exploitées par Sonatel dans le pays et devrait faciliter le déploiement de la 4G, de la 5G et l'accès haut débit fixe. Le projet 2Africa a été initié par un consortium composé de Meta, China Mobile, MTN GlobalConnect, Orange, STC, Telecom Egypt, Vodafone ou encore WIOCC.

🍷 Togo

Près de 40 M EUR de subventions sur le carburant depuis le début de l'année

Dans un communiqué publié le 18 juillet 2022, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale [a annoncé](#) la hausse des prix des carburants à la pompe afin de faire face à l'envolée des cours internationaux et d'assurer l'approvisionnement du pays. Ainsi, le litre de super sera désormais commercialisé à 700 FCFA (1,07 EUR ; +12%), celui de pétrole lampant à 650 FCFA (0,99 EUR ; +12,1%) et celui de gasoil à 850 FCFA (1,3 EUR ; +28,8%). Par ailleurs, le ministère a également révélé que le gouvernement aurait alloué plus de 25 Mds FCFA (38,1 M EUR) en subvention sur les produits pétroliers depuis le début de l'année 2022, bien largement au-dessus des prévisions initiales. Dans le détail, avec la nouvelle structure de prix, la subvention accordée serait de 178 FCFA (0,27 EUR) pour le litre de super, 160 FCFA (0,24 EUR) pour celui de pétrole lampant et 233 FCFA (0,35 EUR) pour le litre de gasoil.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan
Rédacteurs : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott

Pour s'abonner

abidjan@dgtresor.gouv.fr